

COMPTE -RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU JEUDI 11 AVRIL 2019
A 18 HEURES 00

Le Conseil Municipal était convoqué en séance ordinaire le Jeudi 11 Avril 2019 à 18 Heures 00 Salle de la Mairie

PRESENTS : M. BULINGE Jean-Paul, Maire, M. MAISONNAT Pierre, 1^{er} Adjoint, Mme REBOLLO Laurence, 2^{ème} Adjoint, Mme DENIS Isabelle, 3^{ème} Adjoint, Mme BOSCH Isabelle, Mme FAYAT Corinne, M. FROISSARD Jacques, M. GUICHARD Pierre, M. VIDAL Serge, M. NOGIER Thierry

ABSENTS EXCUSES : M. MENEROUX Franck (Pouvoir à M. MAISONNAT Pierre) ; Mme LEDUN Julie (Pouvoir à M. BULINGE Jean-Paul) ; Mme SAUZON Chantal (Pouvoir à M. FROISSARD Jacques) ; Mme PEYROT Michèle (Pouvoir à Mme REBOLLO Laurence)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBOLLO Laurence

M. le Maire demande s'il y a des observations au sujet du compte-rendu de la séance du 26 mars 2019. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire propose de rajouter la décision suivante :

- Délibération pour la participation au fonds unique pour le logement

DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION :

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Le Maire informe les conseillers de la décision suivante prise par délégation :

Décision n° 06/2019 : Signature d'un contrat d'hébergement de logiciels en mode « application service provider » suite à la mise en place d'un logiciel de gestion enfance et préscolaire CIRIL - Civil Net Enfance. Le montant de l'abonnement mensuel est HT 61 €.

VOTE DES BUDGETS 2019 – ASSAINISSEMENT, EAU, COMMUNE

Les budgets primitifs ASSAINISSEMENT, EAU, COMMUNE sont adoptés, à l'unanimité, avec reprise des résultats de l'année 2018 au vu des comptes administratifs et des comptes de gestion 2018.

Les sections de fonctionnement et investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Section de fonctionnement	35 931,00 €
Section d'investissement	94 465,19 €

BUDGET EAU 2019

Section de fonctionnement	37 108,15 €
Section d'investissement	81 965,60 €

BUDGET COMMUNE 2019

Section de fonctionnement	1 119 959,98 €
Section d'investissement	2 069 040,83 €

SUBVENTIONS ATTRIBUEES EN 2019

Montant total des subventions attribuées aux associations : 34.349,40 €. Unanimité

PARTICIPATION DES COMMUNES DE RESIDENCE AUX FRAIS SCOLAIRES
AVENANTS AUX CONVENTIONS - GLUN - TOURNON-SUR-RHONE ANNEE SCOLAIRE
2018-2019

Après calcul des dépenses de fonctionnement de l'Ecole Publique d'après le compte administratif 2018, Monsieur le Maire propose de fixer pour l'année scolaire 2018/2019 les participations aux charges de scolarisation des enfants de la commune de la façon suivante :

- Coût de scolarité d'un élève en maternelle : 1.096 €
- Coût de scolarité d'un élève en primaire : 478 €

Le Conseil Municipal approuve pour l'année scolaire 2018/2019 les participations indiquées ci-dessus. Il sera tenu compte du potentiel fiscal des communes dans le calcul de la répartition. Les avenants aux conventions seront signés avec les communes concernées. Unanimité

AMENAGEMENT ENTREE SUD

ACQUISITION ABRIBUS

DEMANDE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Dans le cadre de l'aménagement Entrée Sud et afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves lors du ramassage scolaire, Monsieur Le Maire propose l'achat d'abribus qui prend en compte la sécurité, l'accessibilité et le confort d'usage pour tous les publics, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Monsieur Le Maire informe par ailleurs qu'il est possible de solliciter une aide financière auprès de la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES pour l'acquisition de ces abris bus.

Le Conseil Municipal, approuve ce projet pour un montant HT de 18.499,98 €, et sollicite une subvention auprès de la REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES au taux maximum. Unanimité

PARTICIPATION AU FONDS UNIQUE POUR LE LOGEMENT (FUL)

ANNEE 2019

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal les aides apportées par le Fonds Unique Logement à des personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir. Il permet aux ménages les plus démunis de pouvoir bénéficier, sous condition de ressources, d'aides pour les dépenses de loyer, les factures d'électricité, d'eau et de chauffage.

Le Conseil Municipal décide de contribuer au fonds unique logement (FUL) pour l'année 2019 sur la base de 0,40 € par habitant soit 1186 habitants X 0,40 € = 474,40 €. Unanimité

APPROBATION DES DENOMINATIONS DES RUES

Il appartient à la commune de choisir par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal.

Considérant que cette démarche a pour but d'identifier clairement les adresses des maisons et de procéder à leur numérotation pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes), le travail des préposés de la poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS.

Le Conseil Municipal adopte les dénominations des voies communales indiquées dans le tableau ci-après. Unanimité

1 Chemin de Role	38 Rue de la Clautre
2 Chemin de Paradis	39 Rue des Grèzes
3 Chemin des Argaux	40 Rue du Rhône
4 Chemin de Guillamy	41 Rue de Labrot
5 Chemin de la Peyrarce	42 Rue des Mûres
6 Chemin du Moulin	43 Place du Marché
7 Chemin de Beyrieux	44 Rue de la Voûte
8 Chemin des Amboulons	45 Place des Pénitents
9 chemin du Pont de Pilate	46 Rue de Sauzet
10 Chemin de Minaudi	47 Rue des Bornes
11 Chemin du Brazier	48 Rue de la Miellerie
12 Chemin de Champlong	49 Rue des Sources
13 chemin des Greysards	50 Rue de la Font
14 Chemin des Pouts	51 Rue du Tilleuls
15 Chemin de la Digue	52 Rue des Launays
16 Avenue Ozier	53 Place des Launays
17 Rue des Murets	54 Rue de l'Eglise
18 Impasse des Murets	55 Rue des Fleurs
19 Passage des Morillons	56 Place des Confins
20 Rue des Morillons	57 Rue de la Passerelle
21 Grande Rue	58 Rue des Confins
22 Chemin des Goules	59 Place de la Mairie
23 Route de Plats	60 Rue des Tamaris
24 RD 86	61 Impasse Faurie
25 Chemin des Iles	62 Rue du Sureau
26 Rue des Condamines	63 Rue de l'Oche
27 Rue de L' Arbalestrier	64 Impasse Darnaud
28 Rue de la Gare	65 Rue des Glycines
29 Rue des Braux	66 Place de l'Eglise
30 Rue des Claux	67 Place des Galets du Rhône
31 Rue de Chalaix	68 Avenue du Saint-Joseph
32 Rue des Cevennes	69 Avenue du Midi
33 Rue de la Fourelle	70 Chemin de Montagnon
34 Square des Braux	71 Chemin de Moméa
35 Rue des Platanes	72 Chemin des Côtes
36 Place du Cimetière	73 Place de l'Ecole
37 Chemin de Halage	74 Impasse Les Marronniers

INFORMATIONS DIVERSES :

Communications de Laurence REBOLLO :

- La chasse aux œufs organisée par le comité des fêtes aura lieu le samedi 20 avril à 15H au lac des Pierrelles moyennant une participation de 2 €,
- La marche semi-nocturne aura lieu le 11 mai 2019,
- Les familles de l'école publique et la mairie apportent leur soutien à la nouvelle famille d'origine Syrienne récemment arrivée à Mauves,
- La formation à la sensibilisation aux seniors pour le code de la route organisée le 1er avril a rencontré un grand succès.

Communications du Maire :

- Des affiches de sensibilisation ont été déposées sur les containers de la commune afin d'informer les utilisateurs que chaque incivilité sera verbalisable,
- Des affiches d'information ont aussi été déposées sur les véhicules dont le stationnement gêne la circulation piétonne sur le trottoir avenue Ozier face au château.

Communication de Pierre GUICHARD :

- Remercie les personnes présentes lors de l'inauguration de Malt'in Mauves le 06 avril, l'évènement a attiré 850 visiteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 10